

L'État concurrencé

Table des matières

Introduction.....	2
I/ La légitimité étatique de l'exercice de la puissance contestée.....	2
1/ Intérêt national et Droits de l'Homme.....	2
2/ La question de l'opinion.....	2
1/ L'opinion publique.....	2
2/ L'opinion internationale comme outil de puissance.....	3
3/ La place de l'ONU.....	3
4/ Le monopole de la violence intérieure.....	4
1/ Mercenaires, armées et milices privées.....	4
2/ Enclaves communautaires et guerres de banlieues.....	4
II/ Le défi du crime international.....	6
1/ La drogue, un facteur géopolitique contre l'Homme, les peuples et les États.....	6
1/ Aperçu de l'économie de la drogue dans le monde.....	6
2/ Les mafias dans le trafic de la drogue.....	7
3/ La drogue : une guerre contre l'Homme et contre l'Occident.....	8
2/ Cyber-menaces : de la cyber-violence sur l'homme au cyber-terrorisme contre les États et les économies.....	9
1/ La cyber-violence.....	9
2/ Le cyber-terrorisme.....	9
3/ La piraterie : permanence et nouveauté.....	9
Les migrations : une richesse pour les mafias.....	10
III/ L'État et la mondialisation.....	10
1/ Les caractéristiques de la mondialisation contemporaine.....	10
2/ Les changements apportés par la mondialisation.....	11
1/ Les changements absolus de la mondialisation.....	11
2/ Les changements relatifs de la mondialisation.....	11
3/ Mondialisation et souveraineté.....	11
Conclusion.....	13

Introduction

Mondialisation, échanges et mélanges des cultures, systèmes supranationaux : ONU, ONG, organisations régionales. L'État est concurrencé. Certains prédisent même la fin de l'État.

Pouvoirs supranationaux et capitalistiques qui dépassent les États et prennent le pouvoir à sa place.

Ingérence des Nations Unis, rôle croissant de l'opinion internationale et des médias dans la politique des États. Volonté de se substituer à eux, ou de modifier leur politique.

Ce ne sont pas les États qui disparaissent, mais certains États, trop faibles pour subsister à la concurrence extérieure.

Problématique : Quels sont les concurrents actuels des États ?

I/ La légitimité étatique de l'exercice de la puissance contestée

1/ Intérêt national et Droits de l'Homme

Discours moralisateur. Faire plaisir aux médias, ne pas parler de l'intérêt national. Idéologie des droits de l'homme, qui nuit aux peuples et aux États.

Puissance transnationale qui veut imposer le Bien. Cette idéologie justifie l'intervention militaire (cf. Libye). Défendre le Bien, défendre la démocratie. Développement du droit d'ingérence.

2/ La question de l'opinion

1/ L'opinion publique

« L'opinion publique n'existe que là où il n'y a pas d'idée » Oscar Wilde.

L'opinion publique est produite par les médias, qui ensuite essayent de faire croire que c'est celle des peuples, les peuples la croyant puisque les médias le disent. Développement d'une conscience internationale, qui est très subjective.

Les médias diffusent des images, des discours, des idées, repris par l'opinion.

L'idée de la démocratie c'est que la vérité sort de la majorité, mais est-ce vrai (cf. Tocqueville).

Des groupes d'intérêts essayent de manipuler l'opinion pour faire valoir leurs intérêts (cf. Total).

Les gouvernants prennent des décisions en fonction du poids des groupes et non pas en fonction de l'intérêt commun. C'est obligatoire dans une démocratie, puisqu'il faut faire 51% des voix.

2/ L'opinion internationale comme outil de puissance

« La guerre juste est celle qui nous est nécessaire » Rudyard Kipling.

La propagande est inhérente à la guerre, et aujourd'hui plus qu'hier. On fait la guerre parce que l'opinion internationale est pour, même si l'opinion publique ne l'est pas. L'opinion internationale devient un instrument de légitimité en matière de politique étrangère.

Il y a la guerre du terrain, et la guerre de l'information, c'est-à-dire la guerre de la désinformation. Cf. guerre d'Algérie + Vietnam.

Guerre du Kosovo : l'OTAN détruit la télévision serbe et les postes d'émission. Choix des images qui sont diffusées pour donner une bonne version de la guerre.

3/ La place de l'ONU

Charte de San Francisco, avril 1945. Valeur du libéralisme et de la démocratie.
Tente d'apporter des solutions aux crises et aux difficultés des pays.

Le Conseil de Sécurité reflète l'ordre géopolitique des vainqueurs de la 2GM.
L'ONU dit le droit international, mais ce droit est conduit par la puissance des EU, et Israël échappe au droit.

L'ONU intervient dans les affaires internes de la Yougoslavie en 1991, alors que sa charte le lui interdit. De même, elle intervient dans les affaires internes de l'Irak en 1990 et en 2003. Ingérence qui va au-delà de ses droits.

< Carte de la Yougoslavie et de la Serbie

1999 : Serbie, 2003 : Irak, les EU interviennent sans mandat de l'ONU, sans respecter ce cadre. C'est illégal. Font valoir leur puissance et leur supériorité.

Le droit international est l'habillage juridique résultant du jeu des puissances.

4/ Le monopole de la violence intérieure

Ce monopole est remis en question.

La violence fut longtemps le monopole des États. Or, deux phénomènes modifient ce monopole : la constitution d'armées privées et de mercenaires et l'émergence de bandes ethniques semant la terreur dans les ensembles urbains.

1/ Mercenaires, armées et milices privées

Apparition des mercenaires dans des États qui n'ont pas les moyens d'avoir une armée nationale : Afghanistan, Yougoslavie, Angola, Rwanda, Zaïre ...

Les mercenaires ont toujours existé, mais désormais le phénomène prend une grande ampleur (cf. Texte Machiavel).

Ils servent les intérêts d'États qui ne veulent pas agir directement.

Il existe des sociétés qui louent des armées privées aux États : Executive Outcomes, Military Professional Resources. Sociétés américaines ou britanniques. Elles servent à la protection des zones pétrolières, diamantaires ou aurifères. Les États ne pouvant pas garantir la sécurité de ces zones, les compagnies louent des armées pour travailler en paix.

Ces armées sont légales, et elles protègent des activités licites.

Recul de l'autorité publique : l'État ne peut pas assurer la sécurité de ses habitants. Zones grises ou zones de non-droit. Recul de la force de l'État.

2/ Enclaves communautaires et guerres de banlieues

414 villes de + de 1 M hab.

264 sont dans le Tiers Monde. Croissance démographique supérieure à 3% / an.

Menace des guérillas urbaines.

Pérou : bases du Sentier Lumineux

Turquie : PKK, indépendance des Kurdes, nombreux attentats.

1995 : intervention de l'armée à Rio de Janeiro pour prendre le contrôle des favelas.

Karachi est une plaque tournante de la drogue et des armes d'Afghanistan.

1992 : émeutes de Los Angeles, 6 jours, 54 morts, 2 383 blessés, 11 000 incendies.

II/ Le défi du crime international

« Celui qui n'a pas un pouvoir suffisant pour protéger chaque membre du peuple contre un autre n'a pas le droit non plus de lui donner des ordres. » Kant

Le commerce de la drogue a de grandes conséquences géopolitiques : Sud, apparition de zones qui échappent au pouvoir central, guérillas des narcotrafiquants, volonté sécessionnistes. Nord : destruction des consommateurs, et notamment de la jeunesse, émergence de gangs et de mafieux.

« Le commerce illicite de la drogue doit être considéré comme une véritable guerre portée d'une part contre la solidité sanitaire, morale et intellectuelle des peuples occidentaux, d'autre part contre la cohésion même des États occidentaux. Car si la drogue attaque la personne humaine, elle fragilise les peuples et par voie de conséquence leurs États. » p. 845

La drogue est étrangère à l'Occident et étrangère à son histoire, elle est importée par des populations extra européennes. Elle sert les intérêts de ces groupes et de ces populations. La drogue est une guerre contre l'Occident.

De même, danger de la pornographie et du cyber-sexe contre la stabilité des États européens et la santé morale et physique des populations.

1/ La drogue, un facteur géopolitique contre l'Homme, les peuples et les États

< Étude de cartes

1/ Aperçu de l'économie de la drogue dans le monde

Commerce de la drogue = 320 Mds de dollars, 10 fois plus que le commerce des armes, le double des revenus de l'OPEP.

Les drogues : 320 milliards de dollars de chiffre d'affaires (1/3 du CA de la criminalité transnationale). Essor depuis les années 1960. 4 drogues principales : cannabis, cocaïne, amphétamines, héroïne.

Consommation en hausse de la drogue en France et en Europe.

Puissance de l'offre en cannabis et cocaïne, ce qui permet d'étoffer la demande.

L'herbe de cannabis produite sur le continent détrône de plus en plus la résine produite au Maroc. En France, le secteur de l'herbe de cannabis est tenu par les

Vietnamien. Ils viennent d'Angleterre où ils ont implanté leur réseau. Phénomène de concurrence entre points de vente rivaux.

Les cités revendent de la résine, donc ils luttent contre les nouveaux arrivants qui vendent de l'herbe, d'où les règlements de compte.

Mutations de l'offre.

Le Havre est la porte d'entrée de la cocaïne en Europe. Route de la cocaïne en mer des Caraïbes. Elle est produite en Colombie et elle transite par le Venezuela qui est en pleine déroute.

En %, il y a plus de consommateurs de cannabis en France qu'en Belgique, au Portugal et aux Pays-Bas qui ont pourtant dépénalisé son usage.

Problème de la drogue : problème de santé publique, problème de criminalité : développement des bandes et école du crime. Marché de la drogue : 2 à 3 Mds€ par an.

Le crime organisé aux EU (drogue, prostitution, jeux, racket) = 1.1% du PNB.

Réseaux de blanchiment, sociétés écrans.

En 1989 les agents de la drogue ont retiré leurs capitaux du Japon, ce qui a fait chuter la bourse de 60% en quelques mois.

La drogue est la source de nombreuses guerres, ou l'enjeu immédiat des guerres.

1975-1990 : guerre au Liban financée par le trafic de drogue.

Les guérillas n'ont pas de revenus propre, elles utilisent alors la drogue et le trafic pour financer leur combat, et cela génère tant d'argent que le trafic devient l'objet même de la guerre.

Les Albanais contrôlent le trafic de l'héroïne en Europe. Le Kosovo est la plaque tournante de la drogue. La Serbie réprime ce trafic, alors les Albanais se révoltent et se soulèvent contre le pouvoir central. Veulent l'indépendance pour être plus libres dans leur trafic.

2/ Les mafias dans le trafic de la drogue

Les mafias tirent beaucoup de ressources de la vente de la drogue. Une partie des ressources est utilisée pour acheter les puissances publiques et assurer la corruption des personnes.

Contrôler la production, la transformation des produits et la vente. Blanchir l'argent, système de sociétés écran.

Les grandes mafias : Italie : *Cosa Nostra*, Camorra (Naples et Campanie). Mafia russe, chinoise, turque, Colombie.

Faire de l'argent, stade suprême du libéralisme. Peut importe l'homme.

3/ La drogue : une guerre contre l'Homme et contre l'Occident

Les enclaves ethniques des banlieues vivent grâce au trafic de drogue. Participer au trafic c'est donc soutenir ces gangs et ces réseaux.

A partir des années 1960 pénétration de la drogue en Occident, dans les soirées. Culture de la drogue, drogue dure et banalisation des drogues douces (qui sont aussi dangereuses).

Rave party : marché de la drogue, écoulement des produits de synthèse : amphétamines, ecstasy.

Centres de production à proximité des centres de consommation.

La drogue est diffusée aux soldats et aux combattants dans les conflits tribaux : explique la bestialité des comportements et les actes de crimes innommables. Corruption de la jeunesse. Corruption morale et économique de certains groupes.

GHB : drogue des violeurs, gamma hydrobutyrate, poudre inodore et sans saveur, qui annihile toute volonté et toute mémoire. Versée dans le verre, drogue des violeurs.

Les drogues dites douces ont détruit des populations entières au Yémen et au Pérou. Annihilation des indiens et des tribus par ces produits apparemment sans conséquence.

Le génie génétique modifie les plantes et fait des produits de plus en plus violents et puissants. + produits de synthèses. Les cartels se démènent pour trouver des produits qui plaisent et qui sont marketing. Destruction des personnes.

2/ Cyber-menaces : de la cyber-violence sur l'homme au cyber-terrorisme contre les États et les économies

Révolution de l'information. Internet et violence sur le net. Cyber-violence, affranchie de la géographie et des États. Donc difficile à manier et à trouver. Mais conséquences géopolitiques bien réelles.

1/ La cyber-violence

Le degré de solidité moral d'un peuple, l'état mental de sa population est un facteur de puissance de l'État.

Problème de sécurité et de santé publique : pornographie, violence des jeux, virtuel qui fait échapper au réel.

Internet dispose d'un grand potentiel de destruction sur les personnes qui ne savent pas le gérer.

Pour Soljenitsyne, il est plus facile d'asservir un peuple par la pornographie que par les miradors et les barbelés.

France : recrudescence de crimes commis par des adolescents, viols collectifs (nommés tournantes).

Cette recrudescence était prévisible : « Elle est la résultante monstrueuse de plusieurs facteurs : l'idéologie libertaire semée en 1968, le consumérisme libéral, l'échec de l'intégration, la démission de l'État. » p. 868

Idéologie des Barbares : mépris de l'homme et de la femme, violence « en ligne », culture de haine et de mort, négation de la dignité des personnes.

2/ Le cyber-terrorisme

Sabotage des réseaux, piratage de sites, pillage de données confidentielles. Crainte de l'espionnage et des hackers.

Destruction des infrastructures.

3/ La piraterie : permanence et nouveauté

< Étude de cartes

Attaque contre les cargos de pétrole. Pirates présent sur les routes et le long des caps de fort trafic.

Profite de la faiblesse des États, qui ne surveillent pas les côtes et qui ne les contrôlent pas.

Piraterie efficace face à la faiblesse des États.

Somalie (carte)

Détroit de Malacca et Taïwan. Attaque des portes conteneurs et des cargos. Le détroit de Malacca est bordé de près de 7 000 îles, ce sont autant d'endroits faciles pour se cacher. Très difficile de les contrôler.

Les migrations : une richesse pour les mafias

Le trafic de clandestins rapporte 10 Mds de \$ par an. Mafias albanaise et italienne. Route des trafics et appuie sur les faiblesses de l'UE.

Cette liberté repose sur trois piliers : possibilité, volonté et vérité.

III/ L'État et la mondialisation

Mondialisation : échange généralisé entre les différentes parties de la planète, l'espace mondial étant alors conçu comme un espace libre de transaction et de circulation des hommes, des capitaux et des marchandises.

La mondialisation est très ancienne, ce n'est pas un phénomène nouveau. Le monde d'hier était beaucoup uniformisé, différemment, mais uniformisé quand même, comme celui d'aujourd'hui.

[Jean-Michel Sallmann, *Géopolitique du XVI^e siècle, 1490-1618*, Points Seuil, 2003]

1/ Les caractéristiques de la mondialisation contemporaine

La mondialisation d'aujourd'hui n'est pas différente, dans son essence, de celle d'hier, mais elle admet des caractéristiques propres.

< Montée en force des investissements croisés entre pays industriels, grâce à la déréglementation et à la révolution des moyens informationnels.

< Essor quantitatif des échanges internationaux. Les produits manufacturés prennent l'ascendant, dans les échanges, sur les matières premières.

< Participation active des pays en voie de développement aux échanges, à côté des pays déjà développés.

< Globalisation financière, qui s'appuie sur la suppression des intermédiaires, le décloisonnement et la déréglementation. Elle repose sur la mobilité instantanée de l'argent, grâce à l'interconnexion informatique. + Déconnexion entre la sphère financière spéculative et la production marchande.

2/ Les changements apportés par la mondialisation

1/ Les changements absolus de la mondialisation

Les grandes firmes ont des intérêts qui ne coïncident pas forcément avec ceux des nations.

Les personnes travaillent pour des entreprises et non pas pour des États.

La géographie cherche à étudier les collectivités locales, les régions, reliées aux réseaux transnationaux, à l'archipel mégapolitain mondial. Idée que les États sont dépassés.

2/ Les changements relatifs de la mondialisation

Peu de choses évoluent dans le monde. Il y a des permanences fortes qui ne sont pas bousculées par les changements politiques.

Les États font toujours l'histoire, c'est eux qui mènent les débats, les organismes transnationaux ne les supplantent pas. (EU, Inde, Chine, Russie, France).

Les FMN ont des logiques nationales. Le capital est majoritairement tenu par un pays, les familles sont originaires d'un même pays. Au sens propre il n'y a pas de FMN.

Les firmes sont multinationales, mais pas transnationales. La puissance étatique se retrouve derrière les grands groupes mondiaux.

Il y a certes des logiques de réseaux, mais ces réseaux se calquent eux aussi sur les États. Internet fut créé par l'armée américaine. Le crime organisé est en lutte contre les États. Les réseaux se positionnent en fonction des États.

3/ Mondialisation et souveraineté

1/ La fin de l'État ?

La notion de souveraineté est encore pertinente. L'État est l'élément de base des relations internationales.

De nombreux États s'effondrent sous le fait des particularismes ethniques ou des mouvements séparatistes, mais ce sont des États faibles et récents.

Le fait transnational va-t-il marginaliser le fait trans-étatique ? Le monde multipolaire et multi-centré va-t-il dépasser le monde des États ? Pas sûr, même si certains États s'effondrent, les grands États demeurent et résistent.

L'État s'effondre là où il n'a jamais existé.

2/ La permanence de l'État

Le fait trans-national est très ancien, il a toujours existé. En réalité il y a deux facettes pour un même objet : l'étatique et le trans-étatique ne sont pas opposé mais concurrents, et les deux peuvent coexister.

Les deux sont consubstantiels.

Il peut y avoir une remise en question des frontières, c'est-à-dire du cadre de certains États, sans qu'il y ait une remise en question de la forme, c'est-à-dire des États.

1900 : 40 États

2000 : 180

Et le nombre continue d'augmenter (2010 : Kosovo, 2011 : Sud-Soudan)

Les séparatismes qui traversent certains États visent à édifier de nouveaux États.

L'homme est un animal géographique et politique, donc un animal géopolitique. Donc l'État reste le phénomène majeur et principal des relations internationales.

L'accélération des échanges économiques ne détruit pas les États, au contraire. Il y a accroissement économique et mondialisation, là où il y a des États forts et solides. Un État déstabilisé, en guerre ou faible rebute les investisseurs.

Les États traversent les siècles, alors que les FMN traversent difficilement les décennies. Les crises économiques voient la fin de certaines FMN mais pas des États.

Conclusion

L'État a toujours été concurrencé. C'est la preuve même que c'est lui qui est au fondement de l'activité politique.

Les réseaux, les séparatismes, les luttes personnelles, les mafias, essayent de le déstabiliser, en même temps ils vivent sur l'État, et disparaissent avec lui.

La logique de la souveraineté est toujours opérante, même en UE elle n'a pas disparu.